

DÉLIBÉRATION N° 2019-20/CCOG-DGAS-FI
relative au vote du compte administratif 2018 du budget du LOTISSEMENT ECONOMIQUE
DE L'ENVOL.

L'An Deux Mille dix-neuf le vendredi douze avril, à onze heures, le conseil communautaire de la CCOG s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Laurent du Maroni, après convocation légale, sous la présidence de Madame CHARLES Sophie, Présidente.

Conseillers en exercice
= 31

Présents..... 15
Absents 14
Procurations..... 02
Votants 17

La convocation des membres du Conseil communautaire a été faite le 6 avril 2019.

Publiée le : 06 JUIN 2019

PRÉSENTS :

Mme CHARLES Sophie, Présidente - **M. FERREIRA** Jean-Paul, 1^{er} Vice-Président - **M. BRIEU** Bernard, 2^{ème} Vice-Président **M. DOLIANKI** Paul, 3^{ème} Vice-Président - **M. MARTIN** Paul, 4^{ème} Vice - **M. ANELLI** Serge, 6^{ème} Vice-Président - **M. GONTRAND** Jean, 9^{ème} Vice-Président - **Mme ABIENSO** Marie-Thérèse, Conseillère - **Mme FJEKE** Bénédicte, Conseillère - **M. NESMON** Jean, Conseiller - **M. PESNA** Bendy, Conseiller - **Mme SAÏTI** Diana, Conseillère - **M. SELIER** Bernard, Conseiller - **M. VERDA** Joseph, Conseiller - **Mme VELAYOUDON** Yvonne, Conseillère.

ABSENTS EXCUSES :

- **M. DEIE** Jules, 5^{ème} Vice-Président - **Mme CHARLES** Marie-Hélène, 7^{ème} Vice-Présidente - **Mme BOURGUIGNON** Arlène, 8^{ème} Vice-Présidente - **Mme AGESILAS** Sylviana, Conseillère - **Mme BARDURY** Agnès, Conseillère - **M. BENTH** Albéric, Conseiller - **Mme LO-A-TJON** Josette, Conseillère.

ABSENTS NON EXCUSES :

- **Mme AFOEDINI** Linda, Conseillère - **Mme AMAÏDOU** Suzanne, Conseillère - **Mme AYENYEN** Marie-Antoinette - **M. EDWIN** Moïse, Conseiller - **M. PATIENT** Georges, Conseiller - **M. YA Tchoua**, Conseiller - **M. VERDAN** Michel, Conseiller.

PROCURATIONS :

De **M. JACOBIE** Micky à **M. PESNA** Bendy
De **M. CHAUMET** Chris à **M. VERDA** Joseph



Le quorum n'étant pas atteint lors de la séance du 5 avril 2019 pour la suite des points à l'ordre du jour, Madame la Présidente ouvre la séance. Il est ensuite procédé et conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire, parmi les membres du conseil, **Monsieur GONTRAND Jean, 9^{ème} Vice-Président**, est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.



Ouest Guyane
un territoire, des projets, un avenir

DELIBERATION N° 2019-20/CCOG-DGAS-FI
relative au vote du compte administratif 2018 du budget du LOTISSEMENT ECONOMIQUE DE L'ENVOL.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L 2312-1, L 2313-1 et 5211-26 ;

VU la loi n°92-125 du 6 février 1992 modifiée, relative à l'Administration Territoriale de la République (ATR) ;

VU le rapport de présentation du compte administratif 2018 du budget du LOTISSEMENT ECONOMIQUE DE L'ENVOL transmis aux membres du conseil communautaire ;

CONSIDERANT l'avis de la Commission des Finances du 1er avril 2019 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après avoir échangé sur les réalisations de l'exercice budgétaire 2018 contenues dans le compte administratif 2018 ;

- **DECIDE** de voter le compte administratif 2018 du budget du LOTISSEMENT ECONOMIQUE DE L'ENVOL ;
- **AUTORISE** la présidente à satisfaire aux obligations afférentes.

VOTE => Pour = 16

Contre = 0

Abstention = 0

Fait à Mana, le 12 avril 2019

Pour extrait conforme.



La Présidente

Sophie CHARLES





**Note explicative de synthèse n° 2019-20/CCOG-DGAS-FI
relative au budget du LOTISSEMENT ECONOMIQUE DE L'ENVOL : vote du compte administratif
de l'exercice 2018**

Mesdames et Messieurs, les Conseillers Communautaires ;

J'ai l'honneur de vous **présenter la note de synthèse du compte administratif du budget du LOTISSEMENT ECONOMIQUE DE L'ENVOL.**

Ce dernier intègre l'ensemble des décisions budgétaires prises au cours de l'année 2018 : le budget primitif, le budget supplémentaire ainsi que les décisions modificatives.

L'exécution du budget 2018 se présente comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION		
	Prévisions budgétaires totales	Réalisations
Recettes	1 971 400€	0 €
Dépenses	1 971 400€	0 €
Résultat de la section en 2018		0 €
TOTAL		0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Prévisions budgétaires totales	Réalisations
Recettes	1 971 400€	0 €
Dépenses	1 971 400€	0 €
Solde d'exécution de la section en 2018		0 €

La Présidente précise que la comptabilité administrative de l'ordonnateur en 2018 présente les mêmes identités de valeurs, aux niveaux des réalisations, que le compte de gestion du trésorier municipal de la même année.

Les détails des opérations budgétaires, tant en exploitation qu'en investissement se trouvent dans la maquette du compte administratif.

De ce qui précède, je vous demande de bien vouloir délibérer.



La Présidente

Sophie CHARLES

